

**RAPPORT DE M. LE MAIRE RODRIGUE ROY SUR LA
SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE
GRAND-MÉTIS**

MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

01 juin 2021

RAPPORT DE M. LE MAIRE RODRIGUE ROY SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

Chers collègues,
Mesdames,
Messieurs,

Conformément à l'article 955 du *Code municipal du Québec*, dans le cadre du processus d'adoption de budget, le maire doit au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, faire rapport sur la situation financière de la municipalité. Ce rapport qui vous est distribué aujourd'hui est présenté au conseil à la séance ordinaire du 13 septembre 2021.

Je vous présente un rapport traitant des dossiers des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal des immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice financier en cours et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal des immobilisations.

Sont également déposées, une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ et une liste des contrats comportant une dépense de 2 000 \$ et plus avec le même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ et ce depuis le 1 novembre 2017. Tel que requis par la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, sont incluses dans le rapport.

Avant de procéder au rapport proprement dit, je dois souligner quelques points importants qui sont à la base des informations qui vous seront données. La population de notre municipalité selon le dernier décret est de 212 habitants. L'évaluation foncière imposable en 2020 est de 24 599 900 \$ alors que l'évaluation non imposable est de 2 878 000 \$ pour un total de 27 477 900 \$.

La municipalité dispense à ses contribuables des services de gestion financière, d'administration, de greffe, d'évaluation foncière, de sécurité publique (service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 911, police et pompiers), de voirie et d'enlèvement de la neige, d'éclairage public, d'aqueduc dans un secteur, de cueillette et de disposition des matières résiduelles, d'urbanisme, de développement, et de loisirs.

La municipalité emploie trois personnes à temps plein, soit la directrice générale et secrétaire –trésorière, coordonnatrice en sécurité civile et directrice des travaux publics, un opérateur journalier ainsi qu'une coordonnatrice en loisirs en collaboration avec 2 municipalités voisines soit Padoue et Saint-Octave de Métis. Elle emploie, à temps partiel, un concierge et une employée affectée à l'entretien paysager. Une équipe de bénévoles est également en place pour le Comité de promotion de Grand-Métis.

LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Le rapport financier a été réalisé par le Groupe Mallette S.E.N.C.

Tout d'abord, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, les revenus de la Municipalité se sont chiffrés à 673 752 \$ alors que les charges s'élevaient à 649 944 \$. L'exercice financier 2020 se termine avec un excédent des revenus de sur les dépenses de 108 168 \$.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers de la Municipalité ont été audités par la firme Malette S.E.N.C., comptables agréés, dûment mandatés par le Conseil, dont les résultats ont été déposés à la séance régulière du 1 mars 2021. Le rapport confirme que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2020 ainsi que le résultat d'opération pour l'exercice terminé à cette même date, le tout en conformité avec les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE EN COURS

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses au 30 mai 2021, nous permet de croire que nous pourrions terminer l'exercice financier 2021 avec un léger excédent budgétaire.

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL POUR 2020

	Rémunération	Allocation	Total annuel
MAIRE	5 515.65 \$	2 757.83 \$	8 273.48 \$
CONSEILLER	1 835.55 \$	917.78 \$	2 753.33 \$

RÉALISATIONS 2020

- Investissement soutenu pour l'embellissement de la municipalité
- Embauche d'un étudiant de la municipalité pour aider aux travaux de voirie
- Scellement de fissures sur une partie du chemin Kempt
- Nivelage de l'Anse-des-Morts
- Entretien du bureau municipal
- Amélioration des services de loisirs
- Participation à la Table d'harmonisation en loisirs des aînés (URLS)
- Mise en place d'un comité MADA (Municipalité amie des aînées)
- Aménagement du Parc Leggatt suite à un don d'un citoyen

PRINCIPALES ORIENTATIONS PRÉVUES POUR 2021

- Poursuivre les travaux dans le dossier du développement résidentiel du chemin Kempt
- Investissement soutenu dans l'amélioration de nos infrastructures
- Développer davantage l'offre en loisirs.

CONCLUSION

Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour mentionner l'excellent travail des employés (es) de la municipalité en cette année de pandémie et je veux remercier, les membres du conseil municipal pour leur excellent travail ainsi que votre énergie à défendre les dossiers pour le mieux-être de la population. Merci de votre grande collaboration.

En terminant, la santé financière de la municipalité se porte très bien et le conseil municipal a toujours travaillé pour améliorer la qualité et la quantité des services offerts à la population afin d'accéder à un développement harmonieux avec les nouvelles orientations gouvernementales.

Vos élus ont toujours à l'esprit la qualité de vie de l'ensemble des contribuables, le respect de la capacité de payer en limitant l'endettement.

Je vous invite aussi à consulter le site internet de la municipalité où une panoplie d'informations est disponible. www.municipalite.grand-metis.qc.ca

Rodrigue Roy, maire



LISTE DES CONTRATS /ACHATS DE PLUS DE 25 000\$ ACCORDÉS EN 2018

LISTE DES CONTRATS /ACHATS DE PLUS DE 25 000\$ ACCORDÉS EN 2018

Afin de nous conformer à la législation, nous avons l'obligation de déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25,000 \$, ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2000 \$ conclus au cours de 2020 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25,000 \$.

Contrats octroyés pour la période du : 1 janvier 2020 AU 31 décembre 2020	OBJET DU CONTRAT	MONTANT TOTAL POUR L'ANNÉE
FERME ROLES	Déneigement 2020-2021	83 725.72 \$
MUNICIPALITÉ VILLAGE DE PRICE	Frais relatif à l'alimentation en eau potable, opération incendie et autres	48 532.73 \$
LES EXCAVATIONS LÉON CHOUINARD & FILS	Projet d'élargissement de la Pointe-Leggatt	60 063.21 \$
MRC DE LA MITIS	Quote-Part, supra-local, rôle d'évaluation et services divers	72 021.23 \$
CIMOTA	Scellement de fissures (travaux de 2019)	27 591.93